

Le journal du CEA

N°12, Novembre 2006

Editorial



Les bases solides de notre club sont portées depuis des années par des bénévoles et des dirigeants connaissant bien le monde associatif. Celles-ci ont permis par une organisation structurée et des prises de décisions importantes à gérer un moment qui aurait pu être difficile pour notre club en ce début de saison.

En effet, au cours du mois de juillet, j'ai reçu la démission de deux de nos Maîtres d'armes. Ces démissions annoncées au plus mauvais moment pour un club, en pleines vacances estivales, auraient pu être un moment délicat de la vie de notre club. Je tiens à remercier la mobilisation et l'implication importante des membres de l'association et des Maîtres Christine et Patrice DHERBILLY qui ont su réagir et proposer des solutions afin d'assurer les prestations à nos adhérents. Cette situation a permis de réfléchir sur notre fonctionnement et de réaliser un projet de club nouveau.

Nous avons donc mis en place une organisation permettant l'ouverture de la salle tous les jours avec des cours des plus petits au plus confirmés d'entre vous. Ces prestations quotidiennes, souhaitées depuis des années, s'inscrivent dans une politique de développement importante de notre sport à Aulnay-sous-Bois.

Nous sommes un club de formation pour les jeunes, de loisir, mais aussi de compétition de haut niveau avec un nouveau cours spécifique. Cette idée longuement réfléchie avec Maître Christine DHERBILLY a pu voir le jour cette année. Elle correspond aussi à la mise en place d'un championnat de France par équipes remodelé où nous engageons, pour la première et la deuxième division à l'épée féminine, deux équipes de haut niveau. Le 18 novembre notre club organise le premier gala d'escrime à Aulnay sous-Bois, avec 2 rencontres de niveau national CE Aulnay - Aix en Provence et CE Aulnay - Grenoble.

Deux nouveaux Maîtres d'armes nous ont rejoint et encadrent les cours loisir, le jeudi et le samedi après midi. Une section d'escrime artistique est créée avec la venue de la Compagnie des Leus d'Argent ; une dimension intéressante d'ouverture et d'innovation vers d'autres pratiques de l'escrime. Une dynamique nouvelle est en marche, l'appui de la municipalité est nécessaire au développement de notre projet et nous avons rencontré une écoute attentive et mis en place une collaboration effective pour l'avenir de notre club. C'est ainsi que de nouveaux Maîtres d'armes participeront au sein des écoles de notre ville au développement de l'escrime auprès des enfants. Les

orientations du club prennent une dimension nouvelle à l'aube de cette saison, nous aurons l'occasion d'en débattre. L'encadrement par nos Maîtres d'armes de nos plus jeunes adhérents, du loisir, de l'artistique ou bien de la compétition, sont abordés avec une dynamique et un sérieux que chacun d'entre nous peut apprécier dans notre salle d'armes. Cet enseignement de qualité est un gage de bonne santé de notre club et nous pouvons ainsi nous engager vers une perspective sereine pour cette saison 2006/2007.

Le Président
Michel SCANDELLA

Le mot du trésorier...

La saison 2006/2007 a débutée. Le trésorier a repris ses cahiers et affûté ses crayons.

Le nombre d'adhésion, l'organisation et la gestion informatique du fichier adhérents me donnent toute satisfaction. A ce jour, nous sommes 102 licenciés au CEA dont 74 ayant loué leur



équipement d'escrime (soit 75% de nos licenciés). Il faut saluer la gestion de cette prestation et préciser que peu de clubs peuvent présenter ce ratio. Je suis heureux de constater que la formule de paiement en 3 fois de l'adhésion séduit 80% de nos licenciés ou parents de licenciés. Ce ratio financier, assujéti à un décalage de trésorerie, valide la gestion saine et rigoureuse de nos finances.

Je tenais à vous informer que notre club a été audité pour la 3^{ème} année consécutive par un cabinet d'expertise comptable indépendant et que nous avons obtenu notre certificat de validation comptable.

Le budget financier prévisionnel pour la saison 2006/2007, en raison de la perte d'une subvention de 10 000 € du Conseil Général du département, nous contraints à réduire certaines dépenses de fonctionnement liées principalement aux affectations de déplacements, de masse salariale et de matériel.

La pérennité de notre CLUB passe quelques fois par des mesures de rigueur et d'économies. Bonne saison sportive à tous.

Didier BERTHO



Samedi 18 novembre 2006

**RENCONTRES CHAMPIONNAT DE FRANCE
NATIONALE 1 et 2
EPEE DAMES SENIORS PAR EQUIPES**

**Le CEA accueillera à partir de 14h00 les clubs de
GRENOBLE & AIX EN PROVENCE
se déroulera dans le même temps le 1^{er} EDJ sabre**

.....

**Pour célébrer ensemble le 40^{ème} anniversaire du C.E.A. Un apéritif
sera offert à l'issue de cette journée.**

Le mot du Maître

Maître d'armes depuis 20 ans dans différents clubs, j'avais décidé de prendre un peu de recul avec l'enseignement et, à nouveau, de faire de la compétition.

Lors de mon arrivée au club, il y a 3 ans, j'ai apprécié l'ambiance tant au niveau des escrimeurs que des parents des jeunes tireurs, la simplicité de mon intégration et des relations entre tous...

Ces raisons m'ont poussé à accepter d'enseigner l'escrime aux adultes. J'ai découvert un groupe d'une vingtaine de tireurs motivés, dynamiques et performants. C'est avec beaucoup de plaisir que je partage ces heures de cours avec eux.

Maître Olivier ZUMMER



Matériel(lement vôtre)



Pour le CEA, les armes et les tenues représentent environ 1.000 pièces, réparties dans le club bien sûr, mais aussi dans les centres aérés. Habillement et armes non électriques demandent peu d'entretien. A l'inverse, le matériel électrique nécessite plus d'attention car il est soumis à des règles précises : poids, courses...

Chaque tireur doit être en mesure de régler seul son matériel. Mais des formations peuvent être dispensées.

Le nécessaire pour les réparations est en vente au club (poids, pige, tournevis ...) ainsi que des pièces spéciales pour dérouiller les armes.

Vous pouvez aussi commander tout le matériel se rapportant à la pratique de l'escrime, en me contactant au 06.67.06.77.87. Une réduction de 10% est accordée sur les prix fournisseurs

Hervé LE NY



La Compagnie Des Leus D'Argent



Nous sommes heureux de vous annoncer la création, au sein du CEA, d'une section Escrime Artistique.

Nous souhaitons la bienvenue aux gentilshommes de la Compagnie des Leus d'Argent qui dirigeront cette nouvelle section.

Depuis le 6 novembre des cours ont été mis en place. Ils ont lieu tous les lundis de 20h30 à 22h30 (renseignements et tarifs à la salle ou sur notre site). Venez nombreux vous initier à cette discipline.

Les membres du Comité Directeur & du Conseil d'Administration

Le Dopage : quelques éléments à connaître

- Tout sportif, prenant une licence de compétition, est soumis au contrôle antidopage, et ne peut s'y soustraire. Pour les mineurs, la signature des parents à la prise de la licence de compétition, vaut acceptation des contrôles antidopage. Ces contrôles seront effectués sous l'autorité d'un adulte, mais la présence des parents n'est pas obligatoire (Code du sport - 30 mai 1986-, et règlement intérieur de la FFEscrime).
- **Article L 232-25 :** Le fait de s'opposer à l'exercice des fonctions dont sont chargés les agents et personnes habilités en vertu de l'article L232-11 est puni de 6 mois d'emprisonnement et d'une amende de 7500€ (ex : nous ne sommes pas ses parents, nous ne pouvons pas vous laisser faire).
- La prise de médicament : attention ! Certains médicaments positivent les contrôles antidopage, d'autres nécessitent une déclaration **préalable**, avec une justification thérapeutique, par un service hospitalier de préférence.
- **Art L232-2 :** Le sportif participant à des compétitions [...] fait état de sa qualité lors de toute consultation médicale qui donne lieu à prescription. Si le praticien prescrit des substances ou des procédés dont l'utilisation est interdite [...] le sportif n'encourt pas de sanction disciplinaire s'il a reçu une autorisation, accordée pour usage à des fins thérapeutiques, de l'agence française de lutte contre le dopage. Cette autorisation est délivrée après avis conforme d'un comité composé de médecins placés auprès de l'agence.
- **Art L232-26 :** Le fait de prescrire [...], d'offrir, d'administrer, d'appliquer à un sportif [...] une substance ou un procédé défini audit article, de faciliter son utilisation ou d'inciter, de quelque manière que se soit, ce sportif à leur usage est puni de **cinq ans d'emprisonnement et de 75 000€ d'amende. (Pour un sportif mineur : 7 ans d'emprisonnement et 150 000€ d'amende)**

En pratique : pour vous ou vos enfants :

1. prévenir votre médecin que vous faites de la compétition
2. vérifier toujours sur les boîtes des médicaments qu'il n'y figure pas la mention : **PRODUIT DOPANT ou POUVANT INDUIRE DES REACTIONS POSITIVES AU CONTROLE ANTIDOPAGE**. En cas de doute parlez-en à votre médecin, votre pharmacien ou au médecin de ligue.
3. J'attire votre attention sur les pulvérisations nasales et les inhalations, en dehors de maladie particulière (allergie vraie prouvée, asthme vrai prouvé) et reconnue, il existe souvent une alternative thérapeutique toute aussi efficace.

Si vous prenez un traitement de fond obligatoire pour votre santé, surtout ne l'arrêtez pas, un dossier d'autorisation doit être transmis à l'agence de lutte contre le dopage, il doit être fait par un médecin du sport, le mieux étant par le médecin de ligue.

Je suis évidemment à votre disposition pour parler du dopage si vous avez des questions ou des soucis. Je peux vous aider à constituer un dossier d'autorisation pour usage à des fins thérapeutiques.

Docteur Sylvain BOUQUET

Médecin du sport – Médecin de la ligue de Créteil – Médecin agréé et assermenté pour les contrôles antidopage –
Maison Médicale Anoun – Parc de la noue 93420 VILLEPINTE – Tél. : 01 43 83 75 35



Au fil de l'épée...Mythes et légendes



L'épée EXCALIBUR symbolise la résistance celte face aux envahisseurs saxons. Le roi Arthur rassemble ses douze meilleurs chevaliers autour d'une table ronde, afin qu'il y ait égalité entre eux. Réunis autour de ce cercle, ils prennent le nom de Chevaliers de la Table Ronde. Leurs exploits extraordinaires seront contés par les ménestrels de l'Europe médiévale.

Après un ultime combat, Arthur, moribond, ordonne de jeter Excalibur (autrefois arrachée au rocher) dans un lac. Le chevalier qui en est chargé transgresse l'ordre, tant cette épée est belle et merveilleuse. Soudain, une main sortie des flots la saisit et la plonge au fond des ondes. Selon la légende, un jour, Arthur sortira de sa sépulture, retrouvera Excalibur, qui surgira des eaux, pour sauver la Grande-Bretagne et la civilisation celtique.

GG



Saison 2006-2007

Horaires et organisation

(sous réserve de modification)

Horaires des cours :

Lundi	(18h30-20h00)	sabre jeunes
Lundi	(19h00-20h30)	sabre adultes
Lundi	(20h30-22h30)	Escrime Artistique
Mardi	(17h30-18h30)	initiation jeunes
Mardi	(18h00-19h30)	cours jeunes
Mardi	(19h30-21h00)	épée jeunes
Mardi	(21h00-22h30)	épée cadets à adultes
Mercredi	(18h30-20h00)	sabre jeunes
Mercredi	(19h00-20h30)	sabre cadets à adultes
Jeudi	(17h30-18h30)	initiation jeunes
Jeudi	(18h00-19h30)	cours jeunes
Jeudi	(19h30-21h00)	épée jeunes
Jeudi	(21h00-22h30)	épée adultes loisir
Vendredi	(20h30-22h30)	épée adultes compétitions
Samedi	(15h00-17h00)	Epée assauts loisir

Rappel

Pour pouvoir participer aux séances d'entraînements et aux compétitions vous devez obligatoirement :

- 1) avoir régularisé votre affiliation au CEA (remise du ou des chèques du montant total de votre cotisation),
- 2) nous avoir fourni votre certificat médical

ATTENTION : en début de saison votre certificat médical ne doit pas être daté avant le 1^{er} septembre,

- 3) Nous transmettre impérativement votre carte licence électronique pour validation (en juin après les dernières compétitions ou à l'inscription en septembre).

FELICITATIONS !

Après de longues années au service des autres, Marie-noëlle Privé (alias Marie-no) quitte le SAMU pour prendre une retraite bien méritée.

Nul doute qu'elle saura occuper avec dynamisme les nombreuses années à venir, auprès de sa famille et dans d'autres activités.

Nous souhaitons une bonne retraite à notre secrétaire préférée du CEA.

Les membres du CEA

APPEL A TEMOINS

Nous vous invitons à transmettre à Christian DINST vos meilleures photos prises lors des compétitions (sur clés USB, CD ou autres supports numériques).

Podiums, moments d'émotion, de convivialité ou cocasses, elles enrichiront le site du CEA et nous permettront d'illustrer notre journal.

La rédaction

www.ceaulnay.net
Courriel : cea@ceaulnay.net

Besoin de précisions ? N'hésitez pas à contacter un membre du Comité Directeur